

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal de DENNEY
Du 22 décembre 2020 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

Vu l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19, la séance s'est déroulée dans la salle des fêtes de DENNEY située 76 Grande Rue.

En période de crise sanitaire : autorisé 2 pouvoirs par personne

L'an deux mille vingt, le vingt-deux du mois de décembre à 19heures 00 minute, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le conseil municipal de la commune de DENNEY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Jean-Paul MORGEN, Maire.

M. Ludovic LUGAN a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (article L.2121-15 du CGCT).

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : MORGEN Jean-Paul, BOUT Jean-Pierre, VAUTHEROT Thierry, GASPARI Christelle, EHRET Christophe, LUGAN Ludovic, MEY Béatrice, FRANÇOIS Éric, VUILLAUMIE Elisabeth, M. PERIAT Fabrice, GOCTU Aysun, SCHERRER Samantha.

Absents excusés :

M. Ludovic CHATILLON

M. MAGAGNA Livio donne procuration à M. Jean-Paul MORGEN

Mme FERNANDEZ Dorothee donne procuration à M. Jean-Paul MORGEN

M. le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour une demande de travaux de l'ONF

Le conseil accepte à l'unanimité d'ajouter ce point à l'ordre du jour

Ordre du jour :

1. Approbation PV du 27 novembre 2020
2. Budget : décision modificative N°3
3. Capture des chats errants- choix devis pour stérilisation
4. Proposition achat terrain communal par un particulier
5. Travaux ONF
6. Questions diverses et informations

1) Approbation PV conseil du 27 novembre 2020

M. le Maire soumet au vote le procès-verbal de la dernière séance du Conseil en date du 27 novembre 2020.

Le Conseil municipal, par 13 POUR et 1 ABSTENTION (Mme MEY Béatrice)

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 27 novembre 2020 tel qu'il a été présenté

2) Décision modificative N°3

M. le Maire expose : La participation au fonctionnement du syndicat de la Baroche est nettement supérieure à la budgétisation prévue à l'article 65541. De ce fait il est nécessaire d'abonder de 13 900 euros ce compte.

Deux possibilités :

- 1) Effectuer des transferts à l'intérieur du FD.
 - 2) Procéder au transfert des 13 900 euros de l'investissement vers le fonctionnement
- Après débat le conseil retient la 2^{ème} proposition (versement de l'investissement vers le fonctionnement)

Autre DM : le budget investissement dépense prévu à l'article 2031 frais étude architecte n'étant pas suffisant, il s'agit d'abonder l'article 2031 de 1 000 euros à partir de l'article 2158

Le conseil a retenu à l'unanimité cette proposition

3) Capture des chats errants – choix devis pour stérilisation

M. Le maire donne la parole à Mme Gaspari afin de nous exposer la situation.

Mme GASPARI a demandé 3 devis à 3 vétérinaires. Après débat le conseil a retenu le devis de la clinique Sweet vet de Valdoie.

coût : chatte stérilisation + puce élec 80 euros ; mâle stérilisation + puce élec 60 euros

Il est rappelé que les chats capturés devront être stérilisés puis relâchés sur le lieu de leur capture.

Plusieurs associations ont répondu à la sollicitation de Mme GASPARI.

Le devis retenu sera envoyé aux associations qui décideront de prendre part ou non aux frais de stérilisation (50% du montant en général).

4) Proposition achat terrain communal

M. le maire informe le conseil avoir reçu une proposition d'achat de 50 000 euros pour un terrain communal cadastré AE74 d'environ 7,5 ares situé Gd'Rue.

Après débat le conseil propose la vente à 60 000 euros et demande que les frais de bornage et notaire soient pris en charge par l'acheteur.

Proposition adoptée à l'unanimité des conseillers.

Le maire se charge de rendre compte de cette décision à l'intéressé.

5) Travaux ONF

M. le Maire expose les propositions travaux par l'ONF :

Travaux sylvicoles proposés par l'ONF sur les parcelles 8r,5r,6r au Bromont et entrant dans le budget investissement dépenses pour un montant de 2530 euros/HT

Travaux de maintenance : entretien des parcelles 1ar, 2ar, 3ar, budget fonctionnement dépense pour un montant de 970 euros/HT

Travaux d'infrastructure :

Entretien des lisières sur la parcelle 21r pour un montant de 50 euros/HT

A l'unanimité le conseil ne retient que les travaux sylvicoles pour un montant de 2 530 euros HT inscrit au budget investissement.

6) Questions diverses et informations

- 1) Question posée par un conseiller : la propriétaire des poneys a-t-elle toutes les autorisations pour exploiter son activité avec les poneys ? travaux sur le terrain, diplômes, assurance, autorisation de promener les poneys sur les trottoirs ou routes ?

Les renseignements devront venir des services concernés, un Cu et un permis de construire ayant été déposé en mairie le 15/12/2020

- 2) Pose de caméra sur une habitation. Quels sont les droits et devoirs du propriétaire pour une pose de caméra Dôme. A-t-il été déposé une demande en bonne et due forme ?

Renseignements seront pris auprès du propriétaire et des services de la préfecture.

- 3) M. le Maire donne lecture de deux remerciements d'habitants de la commune pour les colis de Noël.

La séance est levée à 20h45